16 novembre 2021

AGRIPARC DES BOUISSES :
UNE CONCERTATION INNOVANTE POUR AMENAGER LE PLUS GRAND ESPACE VERT DE MONTPELLIER

L'équipe municipale porte avec ambition la volonté de faire de Montpellier une ville verte au sein d'un territoire rééquilibré. L'aménagement de 100 hectares d'agriparc dans le quartier des Bouisses, en lisière ouest de la ville, en est une traduction forte, conformément aux engagements de campagne. Ce site, qui deviendra le plus grand espace vert de Montpellier, permettra de préserver la nature en ville, de lutter contre l'étalement urbain et de créer un espace agro-écologique de référence dans un quartier où la création de logements se fera de manière parcimonieuse.

Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, Coralie Mantion Vice-présidente de la Métropole déléguée à l'Aménagement durable du territoire, à l'Urbanisme et à la Maîtrise foncière et Séverine Saint Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique et à l'Innovation sociale, présentent les modalités de la concertation citoyenne qui vient de s'ouvrir et durera jusqu'en mars 2022.

Une démarche participative innovante permettant aux habitants de Montpellier et de la Métropole d'alimenter le projet d'agriparc sur lequel vont travailler les équipes de concepteurs paysagistes, urbanistes et spécialistes de l'agriculture urbaine retenues dans le cadre de la procédure de dialogue compétitif lancée en juillet 2021.

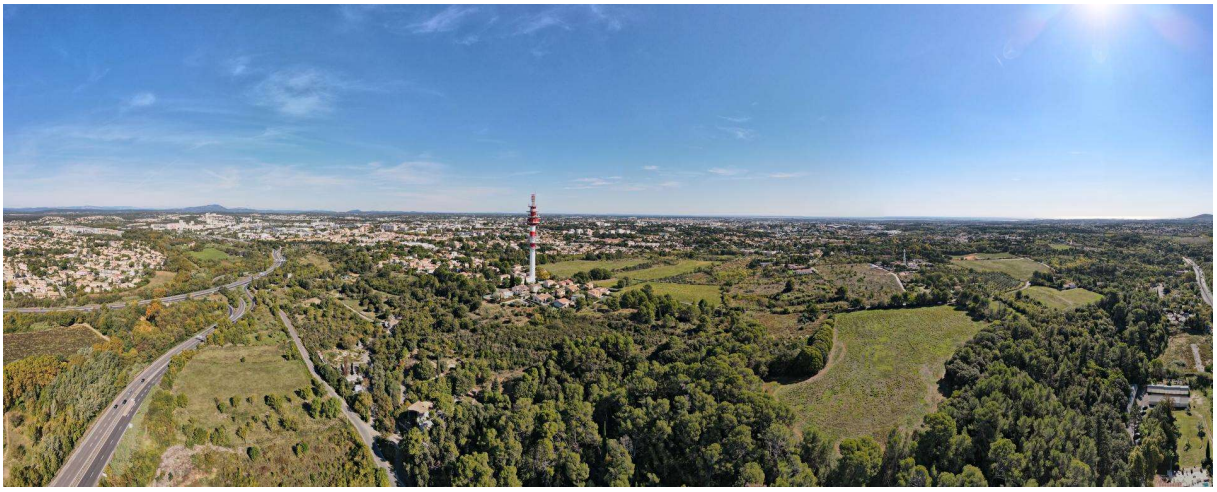

« La concertation pour l'aménagement de l'Agriparc des Bouisses est lancée. Lors de la campagne électorale, nous nous étions engagés à valoriser ce secteur unique, à le transformer en un espace d'au moins 100 hectares mêlant forêt urbaine et agriculture de proximité. Un agriparc est avant tout un projet de nature que nous souhaitons inventer ensemble et qui sera ouvert à tous les habitants de la métropole. Ce lieu doit révéler ce poumon vert aux portes de la ville pour en faire un lieu de balade et de découverte de la biodiversité, d'agriculture et de loisirs verts, où l'on peut venir passer la journée ou un moment.

Notre ambition est de donner toute sa place à la nature en ville pour une Métropole plus verte, plus résiliente, pour lutter contre l'étalement urbain, pour préserver les terres agricoles de la ceinture verte. Nous souhaitons également rééquilibrer la ville vers l'ouest trop souvent délaissé, prendre soin des quartiers existants, les embellir mais aussi proposer de nouvelles formes d'habitat en lien avec les espaces naturels.

Une large concertation est prévue pour accompagner la conception de ce nouveau « quartier parc » sur la plateforme « participer.montpelier.fr », dans l'esprit du renouveau démocratique que nous souhaitons pour Montpellier Dès le samedi 20 novembre, les citoyens sont conviés sur le site des Bouisses pour une demi-journée de balade exploratoire suivie d'un atelier participatif. Nous voulons que tous les habitants puissent contribuer, partager leurs idées et s'exprimer sur ce grand projet. Cette première étape importante nous permettra de dessiner ensemble le futur agriparc des Bouisses. »

Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Coralie MANTION,
Vice-présidente déléguée à l'Aménagement durable du territoire, à l'Urbanisme et à la Maîtrise foncière

Séverine SAINT MARTIN,
Adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique et à l'Innovation sociale

I- LA CREATION DE L'AGRIPARC DES BOUISSES : UN ENGAGEMENT TENU

UN ESPACE VERT ATTRACTIF POUR REEQUILIBRER LE TERRITOIRE ET PRESERVER LA NATURE

Projet porté dans le cadre du programme de 2ème tour des élections municipales, l'aménagement d'un agriparc sur le secteur des Bouisses entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle, avec l'engagement des études et le début de la concertation. Un nouvel engagement tenu par la municipalité, en faveur de la préservation de la nature en milieu urbain et du rééquilibrage de la ville à l'ouest et au nord par des projets structurants. Les 100 hectares de l'agriparc des Bouisses, demain plus grand parc de la ville, entreront en effet en cohérence avec les actions menées en ces deux domaines pour une ville verte et un secteur ouest revalorisé : plan de végétalisation de 50 000 arbres, desserte par la nouvelle ligne 5 de tramway, rénovation urbaine de la Mosson, liaison du COM pour sortir le trafic de transit, sanctuarisation du Parc Montcalm, végétalisation de la place de la Comédie…

UN PROJET ECOLOGIQUE POUR CONCILIER LES USAGES DE LA VILLE : AGRICULTURE, LOISIRS, HABITAT, EDUCATION A LA BIODIVERSITE

Un agriparc est un parc agricole inclus dans l'espace urbain, combinant différentes fonctions autour de l'agriculture. C'est un lieu paysagé de production, de commercialisation en circuit court mais aussi un lieu de loisirs verts ouvert à tous comprenant par exemple des parcs de jeux pour enfants, un parcours de santé...
L'agriparc des Bouisses combinera ces fonctions et les habitants sont appelés à identifier les usages de ce futur agriparc.

Préalablement au lancement du dialogue compétitif en juillet 2021, les élus, accompagnés par les services, ont élaboré un cahier des charges du projet, transmis aux équipes de paysagistes, urbanistes et de spécialistes en agriculture urbaine.

5 grandes orientations sont posées par ce cahier des charges :

- *sanctuariser les espaces naturels et agricoles de la ceinture verte et créer des zones agricoles, des forêts urbaines et des poumons verts de respiration pour les habitants,*
- *encourager la souveraineté alimentaire en favorisant l'installation d'agriculteurs en circuit court,*
- *concevoir la ville nature par l'implantation d'espaces verts, par la végétalisation des espaces publics, des jardins publics, partagés et familiaux,*
- *offrir ponctuellement de nouvelles formes d'habitat en lien direct avec la nature, et des zones à faible densité urbaine sur les franges de l'agriparc,*
- *proposer un vaste lieu de promenade et de loisirs sur cette partie du territoire accessible à tous qui sera desservie par la ligne 5 de tramway.*

UN LIEU ATTRACTIF PARTICIPANT AU REEQUILIBRAGE URBAIN, ACCESSIBLE PAR LA FUTURE LIGNE 5 DE TRAMWAY

Le secteur Ouest de Montpellier, soumis à une urbanisation intense ces dernières années et à un important trafic automobile de transit a conduit à une dégradation de la qualité de vie pour les habitants, une détérioration de l'environnement, et une perte d'attractivité de ce secteur pourtant doté de forts atouts.

Avec le projet d'Agriparc des Bouisses, l'ambition est d'offrir aux habitants de ce secteur un espace paysager et naturel d'une grande qualité, comme peuvent l'être à l'Est les berges du Lez, ou au Nord le Lunaret et le bois de Montmaur.

Le plus grand espace vert de la ville

Par sa superficie, cet agriparc s'affirmera comme le plus grand espace vert de Montpellier :

- *Agriparc des Bouisses : 100 ha*
- *Bois de Montmaur : 27 ha*
- *Parc du Lunaret : 80 ha*
- *Parc Montcalm : 23 ha*
- *Agriparc du Mas Nouguier : 17 ha*
- *Parc Charpak : 10 ha*
- *Combiné à l'originalité des usages et activités proposés à terme, cet agriparc constituera un lieu d'attractivité fort pour l'Ouest de Montpellier, de nature à revaloriser l'attractivité de tout un secteur de ville.*

Un agriparc au centre du futur réseau de transport : profiter de la nature sans polluer

Grâce à la future ligne 5 de tramway, l'agriparc sera accessible à l'ensemble de la population montpelliéraine et des 31 communes de la Métropole. Une desserte également renforcée par la future ligne de bus à haut niveau de service n°2, dont le tracé, encore à l'étude, devrait longer l'agriparc sur sa partie Est.

L'agriparc bénéficiera ainsi de plusieurs stations de transports en commun :

- *3 stations de la ligne 5 de tramway*
- *Plusieurs stations de la ligne BHNS n°2 reliant des secteurs majeurs de Montpellier sur l'actuelle Ronde (pôle d'échanges Sabines, Paul-Valéry, Tonnelles, Saint-Eloi, Aiguelongue, place Charles-de-Gaulle, Benjamin-Franklin et gare Sud de France)*
- *Un pôle d'échange entre la ligne 5 du tramway et la ligne BHNS n °2*

La ligne 5 de tramway est conçue comme une « ligne verte », permettant de relier les poumons verts : le parc Montcalm, le parc de Bagatelle, le parc Clemenceau, le jardin des Plantes et le Peyrou, le zoo du Lunaret ou encore le Bois de Montmaur.

Ce futur « réseau vert » reliera les espaces verts entre eux tout en permettant aux habitants de la Métropole de se déplacer dans un cadre naturel, favorable à la promenade, aux loisirs et bien sûr à l'amélioration de sa qualité de vie. Des pistes cyclables seront également aménagées pour faciliter l'accès de l'agriparc et en faire une destination de ballade vélo.

100 HECTARES PRESERVES DE L'URBANISATION DANS LE CADRE DE MONTPELLIER VILLE VERTE

Les précédentes orientations urbanistiques autorisaient la construction de plusieurs milliers de logements sur le secteur des Bouisses, un véritable danger pour ce poumon vert du territoire, à rebours de la nécessaire transition écologique. A son arrivée, la municipalité a confirmé la sanctuarisation de 100 hectares aux Bouisses, en rupture avec la logique de grignotage des espaces verts et d'étalement urbain qui prévalait jusqu'alors.

Le travail des équipes retenues dans le cadre du dialogue compétitif lancé en juillet 2021 sera intégré au PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Climat) en cours d'élaboration, avec un zonage des secteurs naturels et agricoles du périmètre d'études permettant leur protection.

Une continuité écologique pour favoriser la biodiversité

S'inscrivant dans le projet « Montpellier Ville Verte », l'agriparc des Bouisses contribuera à la biodiversité par le maintien des continuités écologiques. Il complètera la ceinture verte des grands parcs et des grands espaces verts de Montpellier : Montcalm, Dumont, Charpak, Cambacérès, La Rauze, Domaine d'Ô, Malbosc, Méric, Montmaur, parc zoologique de Lunaret, Grammont, Coulée verte de La Mosson ou encore l'agriparc du Mas Nouguier.

La sanctuarisation d'au moins 100 hectares sur les 140 hectares du périmètre d'études est en effet une étape centrale dans la constitution d'une trame verte et bleue : l'agriparc des Bouisses permettra de relier les espaces naturels des berges de la Mosson, au nord, aux berges du Rieucoulon au sud, offrant une véritable continuité écologique pour la faune et la flore, et une opportunité de promenade pour les amoureux de nature.

Agriparc des Bouisses s'inscrit dans une véritable stratégie de préservation de la nature en ville irrigue l'ensemble des actions menées par la municipalité : projet de plusieurs coulées vertes dans la ville, plan de végétalisation de 50 000 arbres, arrêt de l'étalement urbain au sud de la ville, sanctuarisation du Parc Montcalm…

Un habitat participatif intégré à l'espace naturel et agricole

L'agriparc des Bouisses deviendra un quartier actif, inclusif et convivial. Les nouvelles constructions de logements traduiront la ville de l'après-Covid-19. Ce seront de nouvelles formes d'habitat, innovantes par leurs typologies, leurs matériaux et leurs conceptions seront réalisées en lien avec l'espace naturel et agricole de l'agriparc.

Cette démarche d'habiter autrement repose sur une mixité sociale, intergénérationnelle et une urbanisation maîtrisée. Une orientation qui rejoint celle portée par la Ville de développer un lieu d'habitat participatif dans chaque projet de ZAC, sur le modèle du Mas Cobado, en lisière de l'Agriparc des Grisettes.

II- CONCERTATION : PLACE A UNE DEMARCHE CITOYENNE ET INNOVANTE

LES IDEES DES CITOYENS ENRICHIRONT LES 3 PROJETS PROPOSES EN SEPTEMBRE 2022

Depuis juin 2020, et malgré la crise sanitaire, la municipalité a souhaité insuffler un renouveau démocratique en développant de nouveaux outils et en associant les Montpelliérains aux grands projets. Onze projets sont ainsi soumis à la concertation dans le cadre de la plateforme en ligne www.participer.montpellier.fr
Cette priorité accordée au dialogue avec les habitants est au cœur du projet d'Agriparc des Bouisses : non seulement ils seront amenés à formuler leurs idées, mais ces idées feront partie de la commande imposée paysagistes, urbanistes et spécialistes d'agriculture urbaine en charge de formaliser le projet. Une ambition traduite également par le recours à une référence nationale pour mener cette concertation : Res Publica.

UNE CONCERTATION POUR ENRICHIR LE DIALOGUE COMPETITIF

L'agriparc des Bouisses représente un projet d'ampleur, complexe par les multiples volets de programmation (agriculture, biodiversité, loisirs, aménagement, desserte, habitat…), rendant difficilement concevable une concertation classique.

Pour cette raison, la ville de Montpellier a choisi un processus innovant : faire dialoguer les citoyens directement avec les candidats retenus dans le cadre du dialogue compétitif. Une manière de challenger les professionnels paysagistes, urbanistes, spécialistes de l'agriculture urbaine en partant des souhaits et du vécu des habitants.

Les trois équipes candidates auront accès aux propositions émises par les citoyens. Le groupe de travail remettra une contribution aux professionnels, qui devront y apporter une réponse stratégique et opérationnelle. Le maitre mot est l'inventivité, pour enrichir le travail des professionnels.

Une démarche de démocratie participative qui se traduira directement dans la prise de décision de la collectivité : les candidats seront notamment évalués sur leur capacité à prendre en considération les propositions des habitants dans leur projet.

Lors de la concertation, les participants pourront notamment répondre à trois questions :

- *Que souhaitez-vous trouver dans cet agriparc ?*
- *Quels aménagements pour piétons et cyclistes aimeriez-vous trouver ?*
- *Comment imaginez-vous la limite entre la zone urbanisée et la zone naturelle ?*

UNE REFERENCE NATIONALE POUR ACCOMPAGNER LE DIALOGUE CITOYEN : RES PUBLICA

Pour garantir l'efficacité de la démarche de concertation et l'animer au quotidien, la Ville et la Métropole ont choisi d'être accompagnées par une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO). Leur choix s'est porté sur l'une des meilleures références du secteur : Res Publica.

Reconnue pour ses capacités et expériences en matière de problématisation, de participation et de mobilisation, Res publica a notamment été coordonnateur du dispositif présentiel du Grand Débat National, co concepteur et animateur de la Convention citoyenne pour le climat et accompagne Paris 2024 jusqu'aux Jeux Olympiques.

Familière des concertations sur les projets agricoles et périurbains, Res Publica a vocation à faciliter le dialogue collaboratif entre les habitants et les différentes parties prenantes du projet d'agriparc, de manière positive et créative.

UN PROJET TRANSVERSAL MOBILISANT LES ENERGIES

Pour répondre à l'ambition du projet d'agriparc et ses multiples dimensions (environnementales, agricoles, urbaines …) une organisation interne transversale a été mise sur pied. Elus et services seront largement impliqués dans sa réussite, au cours des différentes phases, au sein d'un comité de suivi spécifique.

- **ELUS :** *Michaël Delafosse ; Coralie Mantion ; Maryse Faye ; Stéphane Jouault ; Isabelle Touzart ; Marie Massart ; Julie Frêche ; Manu Reynaud ; Séverine Saint Martin ; Radia Tikouk*
- **SERVICES MUNICIPAUX :** *Pole Développement Urbain ; Direction de l'Aménagement et Renouvellement Urbain ; Direction Transition Energétique et Ecologique ; Direction Paysage et Biodiversité ; Mission Espace Public ; SA3M*

Le 23 septembre 2021, les trois groupements retenus ont réalisé une première visite de terrain au cours de laquelle le maire et les élus leur ont exposé les orientations fixées par la Ville.

MODALITES PRATIQUES POUR PARTICIPER A LA CONCERTATION

Pour faciliter la participation du plus grand nombre à ce projet écologique majeur, la Ville et Res Publica ont souhaité multiplier les formes et les degrés d'implication.

- *Participer en ligne : sur la plateforme participative participer.montpellier.fr du 12 novembre à février 2022.*
  Les habitants peuvent déposer leurs idées, leurs attentes, leur vécu des lieux pour alimenter le projet.
  www.participer.montpellier.fr/agriparc-des-bouisses/presentation

- *Candidater au groupe citoyen : constitué d'habitants de la métropole, les personnes s'engagent à participer à deux ateliers participatifs entre janvier et février 2022.*
  Les habitants peuvent s'impliquer et travailler collectivement sur le projet, avec les autres participants du groupe et avec les équipes de paysagistes, d'urbanistes et de spécialistes de l'agriculture urbaine.

LE CALENDRIER

- *Du 12 novembre 2021 à février 2022 : 1ère phase de la concertation en ligne.*
- *20 novembre 2021 : Balade exploratoire et atelier participatif.*
- *Décembre 2021 : Constitution du Groupe citoyen.*
- *De janvier à février 2022 : 2 ateliers participatifs du Groupe citoyen.*
- *Mars 2022 : Formalisation de la contribution des citoyens.*
- *Septembre 2022 : Réunion publique de restitution de la démarche de concertation et présentation du projet lauréat.*
- *Fin 2025 : Livraison d'une 1re phase d'aménagements d'espaces publics en lien avec la mise en service de la L5 du tramway.*

UNE BALADE EXPLORATOIRE INAUGURALE, SAMEDI 20 NOVEMBRE

Pour appréhender l'ampleur du périmètre d'étude et la diversité des ambiances paysagères, une balade exploratoire animée par Res Publica, les services de la Ville et les élus se déroule ce samedi 20 novembre 2021, suivie d'un atelier citoyen participatif.

- *Inscription obligatoire sur participer.montpellier.fr*
- *RDV à la Bulle Bleue, 285 rue du Mas de Prunet, Montpellier (passe sanitaire requis)*

Suite à un nombre très élevé d'inscriptions, une deuxième balade exploratoire a été ouverte à la réservation, de 13h30 à 16h30, en plus de la session de 9h30 à 12h30

DIALOGUE COMPETITIF : UN AN POUR ENRICHIR LE PROJET

Lancée début juillet 2021, la procédure de dialogue compétitif a permis de sélectionner, dès septembre 2021, trois candidats admis à soumissionner. Ils vont être entendus à plusieurs reprises pour suivre l'évolution de leurs réflexions et de leurs propositions jusqu'à la clôture de la procédure et la remise d'une offre finale. Un 1er comité de suivi s'est tenu fin octobre, en présence du maire, des élus et des services. Le lauréat sera choisi par la Commission d'Appel d'Offres et le projet présenté en septembre 2022. Il accompagnera la Ville de Montpellier jusqu'à la fin de la création et des aménagements du parc.

TROIS GROUPEMENTS AUX REFERENCES NATIONALES EN LICE

La collectivité a imposé que les candidats se regroupent pour apporter différentes expertises et savoir-faire : paysagiste, urbaniste, architecte, agroécologie, biodiversité.
Une quinzaine d'offres de grande qualité ont été reçues, démontrant la forte attractivité de ce projet pour les professionnels du secteur. Les 3 meilleures ont été retenues.

- *Groupement AGENCE FOLLEA GAUTIER / ATELIER PHILIPPE MADEC / NATURAE / CERESCO SAS / ARTELIA.*
  Basés à Sète, Montrouge, Toulouse, Lyon et Pérols, les acteurs de ce groupement affichent de solides références paysagères et urbaines, dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Parmi leurs références : création de l'eco-quartier agro urbain de Montévrain, AMI Terres nourricières à Dijon, installation agricole et de circuits courts (EPAMARNE), chantiers participatifs (Métropole Aix/Marseille). L'agence Follea Gautier a reçu plusieurs distinctions, dont le Grand Prix national du Paysage. L'atelier Philippe Madec a reçu le Grand Prix d'aménagement en 2015, et le Grand prix des villes durables en 2017.

- *Groupement PROJET BASE / ANTOINE MUSARD / EGIS VILLE ET TRANSPORT / EODD INGENIEURS CONSEILS / TERRA INNOVA / VERONIQUE MURE / TERREAUCIEL*
  Basés à Paris, Balma, Montpellier, Nîmes, Vertou, Toulouse, Artelia et Clermont l'Hérault, les acteurs de ce groupement possèdent une solide connaissance du territoire et d'un cœur d'expertise sur l'agriculture urbaine, l'économie solidaire et la gestion des sols. Parmi leurs références : agriparc des berges de l'Hers à Toulouse ; Prairies Saint-Martin à Rennes, installation agricole dans la ZAC Doulon-Gohards à Nantes, parc des Jalles à Bordeaux…)

- *Groupement CAUDEX SAS / FABRIQUES / ESTRAN PRODUCTION / SOBERCO ENVIRONNEMENT / VERDI INGENIERIE / SOL&CO.*
  Basés à Lyon, Avignon, Aix-en-Provence et Vanoeuvre les Nancy, les acteurs de ce groupement se distinguent par leur expérience en matière d'agroécologie, de biodiversité et de protection du monde agricole. Parmi leurs références : diagnostic périurbain et agricole à Versailles ; stratégie du projet global Nantes Nord Agriculture (chantiers participatifs, déploiement de fermes urbaines…)

Contact presse – *Julien PEINE*
06 88 07 72 42
j.peine@montpellier3m.fr